

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 Février 2023

Face à la crise énergétique actuelle, le programme assURE est un allié pour les industriels de La Réunion dans la réduction de leur consommation d'énergie et de leur impact environnemental

Le seul programme réunionnais dédié aux industriels pour le management de leurs énergies

Dans le cadre des objectifs de transition énergétique et écologique engagés sur le territoire de la Réunion, accompagner les industriels dans leur démarche de maîtrise de l'énergie est un levier pour réduire les consommations et donc les émissions de gaz à effet de serre. C'est dans ce contexte que le programme assURE a été créé par l'ADEME, la Région Réunion, l'ADIR et EDF à la Réunion.

Le programme assURE accompagne **les industriels de l'île, tous secteurs d'activités et toutes tailles d'entreprises confondus**, dans la mise en place d'un Système de Management de l'Energie (SMEn), jusqu'aux portes de la certification ISO 50001. L'accompagnement est réalisé par des prestataires, **avec une prise en charge financière par le programme pouvant aller jusqu'à 50%**.

Une réduction de la facture énergétique pour les industriels

Réduire la facture énergétique, et donc les coûts de production, est le premier bénéfice mis en avant par les entreprises. La démarche permet la montée en compétences et la responsabilisation des équipes, mais également de poser les bases d'un système de management. Les actions d'économies d'énergies sont souvent liées à des actions environnementales (valorisation des déchets industriels).

Les industriels engagés : le témoignage de Fibres Industries Bois



L'entreprise Fibres Industries Bois, spécialisée dans la transformation du bois, est une des premières industries à avoir intégré le programme. Elle a mis en place un système de mesurage sur ses lignes de production afin de suivre ses consommations énergétiques. Grâce à l'optimisation de la consommation d'énergie de son séchoir solaire, **Fibres a pu économiser 13% sur sa facture globale d'électricité.**

L'accompagnement à la mise en place d'Un SMEn a été pris en charge à 50% par le programme assURE et ses partenaires, **soit 11 500€ pris en charge sur 23 000€.**

Un site web unique pour valoriser le programme

Aujourd'hui, le programme a 6 ans ! A l'occasion d'un premier bilan, un site internet voit le jour afin d'informer sur le dispositif et les entreprises engagées : <https://assure.re>

14

industriels engagés

8 à 20%

de réduction de la consommation
énergétique par entreprise

23

référénts énergie
formés

On retrouve sur le site :

- Les informations sur le programme et le label assURE
- Les actualités pour les entreprises sur le management de l'énergie
- Les retours d'expériences des industriels du programme
- Les documents techniques et réglementaires sur le management de l'énergie
- Les aides financières et appels à projets sur la maîtrise de l'énergie

Comment intégrer le programme ?

1. Etre motivé et avoir des ressources humaines et financières à allouer à la démarche
2. Contacter le programme assURE pour une visite préliminaire : évaluer la maturité du SMEn et réfléchir au périmètre
3. Choisir un prestataire par consultation
4. Signer une convention qui engage les parties
5. Se voir attribuer un signe distinctif qui atteste de son engagement

A propos

L'ADIR, en tant qu'Association pour le Développement Industriel de la Réunion, anime le programme depuis sa création, avec le soutien et la collaboration de l'ADEME, de la Région Réunion et d'EDF à la Réunion.

Contact presse

Ophélie TLEMSANI - Chargée de mission environnement à l'ADIR -
ophelie.tlemsani@adir.info - 0692 88 66 80